

Mesdames, messieurs le directeurs,

Nous devons accueillir dès lundi les enfants des personnels soignants qui n'ont pas d'autre solution afin de permettre le traitement le plus efficace possible de la crise sanitaire que nous vivons. Il est prévu que chaque parent se rende sur l'école habituelle de scolarisation de son enfant.

Pour ce faire, nous vous demandons lundi matin d'accueillir tous les parents qui se présenteront, de leur demander leur carte professionnelle, et d'organiser la garderie des enfants en veillant à constituer des groupes de 8 enfants maximum.

Ensuite, vous établirez une liste des enfants accueillis, en mentionnant leur âge, que vous communiquerez à votre inspecteur dans les meilleurs délais afin que nous puissions dans la matinée, prendre l'attache des mairies pour organiser au mieux cet accueil.

Si vous rencontrez la moindre difficulté vous pouvez prendre contact avec votre inspecteur.

Un numéro de téléphone à destination des parents concernés est mis à disposition en lien avec l'ARS (agence régionale de santé)

Soyez assurés que nous ferons tout notre possible pour vous accompagner dans la mise en œuvre de cette directive.

Nous vous remercions de votre implication dans cette mise en place.

Cordialement,

Christiane MARSAN

Adjoint 1er degré à l'inspecteur d'académie, directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
des Pyrénées-Atlantiques